

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue exceptionnellement en huis clos le mardi 15 décembre 2020 à compter de 16h50, en vertu de l'arrêté pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux (COVID-19), ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents :

Monsieur Alain Fortin	Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton
Monsieur Alphée Moreau	Maire de la municipalité de Aumond
Monsieur Ronald Cross	Maire de la municipalité de Messines
Madame Francine Fortin	Mairesse de la Ville de Maniwaki

Est aussi présente par visioconférence :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 16 h 50 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2020-CA-098

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 15 décembre 2020

Monsieur le conseiller Ronald Cross, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-099

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 novembre 2020

Monsieur le conseiller Alphée Moreau, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 25 novembre 2020, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-100

Octroi de financement – 10 000\$ à même l'enveloppe SEA 2021 – Dossier 20-016, sous conditions

Monsieur le conseiller Ronald Cross, appuyé par monsieur le conseiller Alphée Moreau, propose et il est résolu d'octroyer un montant de 10 000 \$ à même l'enveloppe SEA 2021 au dossier 20-016, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 30 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-101

Octroi de financement – 4 000\$ à même le fonds SPED – Dossier 20-623, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d’octroyer un montant de 4 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 20-623, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 30 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-102

Octroi de financement – 10 000\$ à même le fonds SPED – Dossier 20-661, sous conditions

Monsieur le conseiller Alphée Moreau, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d’octroyer un montant de 10 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 20-661, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 30 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-103

Clôture de la séance

Madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu de clore la présente séance à 16 h 52.

Chantal Lamarche
Préfète

Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.